## Note de la rédaction

04 septembre 2017 Print

<u>Jean RODHAIN, « Note de la rédaction », Messages du Secours Catholique, n° 221, juilletaoût 1971, p. 19.</u>

## « Deux précisions »

A la suite de notre article « Deux précisions », paru dans le dernier numéro, nous avons reçu la lettre ci-dessous :

La note « Deux précisions » que vous publiez à la page 19 du journal « Messages » de juin me surprend.

Vous êtes, en premier lieu, bien mal informé : je ne suis ni le secrétaire général ni le fondateur du Secours Rouge, mais, plus simplement, l'un des 17 signataires de « l'Appel pour le Secours Rouge » du 11 juin 1970. Je reste, sans responsabilité supérieure à celle d'aucun de mes amis, membre de ce Comité d'initiative.

Que vous pensiez que « le Secours Catholique ne peut avoir aucun rapport avec une entreprise de ce genre », je le veux bien. Vous n'expliquez malheureusement pas à vos lecteurs pourquoi. Les « occupations » d'églises exceptées - car je pense que vous portez les manifestations organisées dans toute la France, et en particulier les 1<sup>er</sup>, 3, 10 et 29 décembre à Paris, pour les 16 nationalistes basques de Burgos, à notre crédit - vous n'en donnez d'autre raison que ma présence dans le Comité d'initiative. Vous vous en prenez, enfin, à mon livre « La rue dans l'Église », publié aux éditions de l'Epi. Relisez-le. Je n'y ai pas, comme vous le dites si curieusement, « expliqué la méthode à employer pour « désorganiser l'Église catholique ». Je vous prie, précisément, de me faire connaître, puisque votre collaborateur anonyme a placé ces derniers mots entre guillemets, la page où il les a relevés sous ma plume. Je n'ai pas écrit cela. Je vous oppose à ce sujet un démenti.

Plusieurs théologiens ont porté sur ce livre un jugement différent du vôtre, M. Michel de Certeau notamment, dont il ne serait pas inutile, ne le pensez-vous pas ? de présenter le point de vue à vos lecteurs pour qu'ils puissent, avant de juger, en entendre la défense. « Robert Davezies, écrit Michel de Certeau dans les « Etudes » de février 1969, aux pages 288 et 289, a le courage de faire entrer dans la discussion publique les questions des chrétiens qui « demeurent dans l'Église, contestant l'Église ». Quoi qu'on pense d'eux, c'est-à-dire quels que soient nos préjugés, il faut les entendre et lire ce recueil où des croyants ne parlent pas en fugitifs mais comme, eux aussi, responsables de l'Église... »

Veuillez agréer, Monseigneur, mes respectueuses salutations.

Robert Davezies.

P.S. Je vous prie de bien vouloir publier cette réponse dès le prochain numéro de votre journal, pour que vos lecteurs en soient au plus tôt informés. Au besoin, je vous en requiers, conformément aux dispositions de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881.

R.D.

## Note de la rédaction

Primo. L'évocation de l'article 13 de la loi du 29 juillet 1881 est inutile. « Messages » n'a pas besoin d'une loi pour insérer la réponse de celui qu'il met en cause.

Secundo. La brochure « La rue dans l'Église » contient huit interviewes présentées par R. D. On y retrouve, comme un leitmotiv, des phrases comme celles-ci :

- « Il faut faire disparaître l'Église », page 22.
- « L'Église meurt. Si elle n'est pas morte, elle mourra bientôt. Moi, je préfère lui filer de la mort aux rats. Pour être sûr qu'elle crève », page 32.
- « Je pense qu'il faut faire une seule chose, c'est casser la baraque... Je pense que le meilleur service qu'on peut rendre à l'Église, c'est de la détruire », page 63.
- « Actuellement j'essaye de lutter contre l'Église, de la détruire totalement », page 116.

J'avais écrit à propos de celte brochure qu'elle tendait à "désorganiser L'Église". Les quatre citations ci-dessus prouvent que je n'ai pas employé un terme assez fort.

J.R.

**URL source:**<a href="https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1971/note-de-la-redaction">https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1971/note-de-la-redaction</a>